



AUGMENTEZ NOS RETRAITES !

La manifestation unitaire du 2 décembre 2021 à Paris avec la présence de plus de 25 000 retraités doit être entendue par le gouvernement.

Il doit répondre à l'augmentation des pensions et retraites, à une Sécurité sociale intégrale financée par les cotisations sociales, au droit à la santé et à l'autonomie, ainsi qu'au maintien et développement des services publics de proximité.

Au niveau du pouvoir d'achat et des pensions, l'augmentation des retraites complémentaires de 1 % au 1^{er} novembre 2021 et des pensions de base de 1,1 % au 1^{er} janvier 2022, sont une véritable provocation au vu des données transmises par la Banque de France sur l'évolution des prix de plus de 3 %

L'exigence immédiate de 300 euros et la revalorisation annuelle des pensions sur l'évolution du salaire moyen constituent une absolue nécessité face à l'explosion des prix.

Les retraités ont perdu entre 10 et 12 % de leur pouvoir d'achat en 15 ans, soit 1 mois de pension par an. Dans le même temps, les patrons du CAC 40 « sabrent le champagne ».

C'est scandaleux, quand de plus en plus de retraités sont sous le seuil de pauvreté.

Au niveau de notre protection sociale, nous exigeons une Sécurité sociale intégrale financée par les cotisations sociales et non par l'impôt, couvrant tous les aléas de la vie (retraite, maladie, chômage, perte d'autonomie, etc.).

La Sécu nous appartient, car elle est le fruit de nos cotisations versées.

La pandémie ne fait que mettre en exergue la situation catastrophique que vit notre système de santé après des années de réduction de moyens de la part des différents gouvernements qui se sont succédé.

120 000 lits fermés depuis 1996, près de 50 000 emplois de soignants disparus, une baisse drastique des formations en médecine entraînant de nombreux déserts médicaux... **ça suffit, nous disons STOP !**

Au niveau des services publics :

Nous exigeons des services publics de proximité avec des personnels en nombre et formés, garants d'une égalité de traitement et d'un accès sur tout le territoire. Il est inacceptable que 6,5 millions de personnes âgées n'aient aucun contact social et que le numérique se substitue aux besoins fondamentaux de notre société (accès au logement, aux transports, à l'énergie, au bureau de poste, à la trésorerie, etc.). **Nous avons besoin d'HUMAIN !**

La manifestation nationale unitaire du 2 décembre donne confiance sur notre capacité de gagner. Nous devons continuer sans relâche notre mobilisation unitaire pour engranger des résultats. Plusieurs initiatives sont engagées pour atteindre cet objectif :

- **Une consultation nationale sur les besoins des retraités,**
- **La signature de la carte pétition « un bulletin de pension pour tous les retraités »,**
- **La journée interprofessionnelle et intergénérationnelle du 27 janvier 2022,**
- **La journée d'action unitaire des 9 organisations de retraités le 24 mars 2022 sur un périmètre régional.**

Face au déchaînement médiatique, le renforcement de la CGT et la lecture de Vie nouvelle, sont des leviers indispensables pour gagner sur nos revendications.

Montreuil, le 6 janvier 2022

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

J'adhère à la CGT

- Mon pouvoir d'achat • Ma retraite
- Ma santé • Mes besoins quotidiens

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Branche professionnelle d'origine
Mail
Tél.

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
ou à remettre à un-e militant-e CGT de votre connaissance

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐



Abonnement promotionnel

13€^{*}/an
* offre réservée aux nouveaux abonnés

Vie nouvelle

MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE DES RETRAITÉS CGT

ABONNEZ-VOUS !

Ou parrainez un-e ami-e !

Nom et prénom :

Adresse :

Dernière profession :

Renvoyer ce bulletin accompagné de votre chèque à Vie nouvelle, 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐